

CALENDRIER DE PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

De 10h à 16h

2023



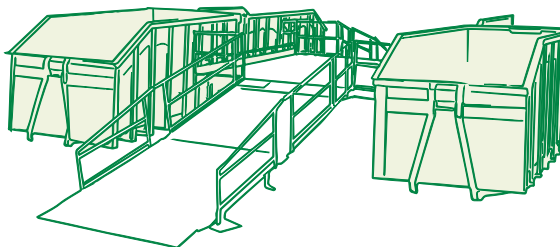
Mars

Judi 2 MARS	MONÉTAY-SUR-LOIRE Parking de la salle polyvalente vers la Mairie
Vendredi 3 MARS	PIERREFITTE-SUR-LOIRE Place derrière la supérette vers le point tri
Mardi 7 MARS	LIERNOLLES Parking de la bascule
Judi 9 MARS	AUBIGNY Place de l'église
Vendredi 10 MARS	SAINT-GÉRAND-DE-VAUX Place devant la Mairie vers la salle des fêtes
Mardi 14 MARS	TOURY-LURCY Place des Oudilles
Judi 16 MARS	CHEMILLY Place vers l'ancien stade de football (route du Stade)
Vendredi 17 MARS	CHAVROCHES Stade de football
Mardi 21 MARS	SAINT-ENNEMOND Route de Dornes vers le monument aux Morts
Judi 23 MARS	AUROÛR Parking de la salle polyvalente
Vendredi 24 MARS	NOYANT-D'ALLIER Parking de la salle des fêtes

Novembre

Mardi 7 NOV.	GENNETINES Stade de football
Mercredi 8 NOV.	NOYANT-D'ALLIER Parking de la salle des fêtes
Judi 9 NOV.	BESSON Rue du Stade (cimetière)
Mardi 14 NOV.	MONÉTAY-SUR-LOIRE Parking de la salle polyvalente vers la Mairie
Mercredi 15 NOV.	SAINT-LÉOPARDIN-D'AUGY Place de l'église
Judi 16 NOV.	SAINT-LÉON Place derrière les ateliers municipaux vers le stade
Mardi 21 NOV.	GARNAT-SUR-ENGIEVRE Parking de la salle polyvalente
Mercredi 22 NOV.	LIERNOLLES Parking de la bascule
Judi 23 NOV.	SALIGNY-SUR-ROUDON Parking du marché couvert

Calendrier téléchargeable sur
www.sictomnordallier.fr - sous réserve de modification



La déchèterie mobile est présente sur toutes les communes adhérentes au
SICTOM Nord Allier ne bénéficiant pas de déchèterie fixe et ayant la possibilité de l'accueillir.

● Qui peut y accéder et comment ?

Où que vous habitez sur le territoire du SICTOM Nord Allier, vous pouvez vous rendre à la déchèterie mobile présente sur la commune de votre choix (voir calendrier).

Les particuliers ont accès librement à la déchèterie mobile avec un véhicule de moins de 3,5 tonnes. Un gardien de déchèterie est présent pour vous accueillir et vous guider vers les bennes appropriées.

Attention ! L'accès à la déchèterie mobile est refusé aux professionnels, artisans et commerçants sauf pour les cartons et la ferraille.

● Déchets acceptés



ENCOMBRANTS



FERRAILLE



CARTONS



DEEE *



LAMPES



PILES ET
ACCUMULATEURS



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



RADIOGRAPHIES

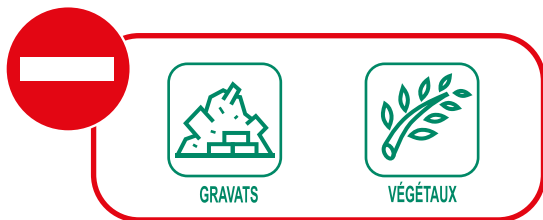


DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

● Déchets refusés

En raison de sa taille et de son équipement, la déchèterie mobile ne peut pas accueillir autant de déchets qu'une déchèterie fixe. Il convient alors de les apporter dans l'une des 9 déchèteries fixes.



Les déchets verts et les gravats doivent être apportés dans une des déchèteries suivantes :



Avermes, Bourbon-l'Archambault, Chézy, Coulandon, Dompierre-sur-Besbre,
La Chapelle-aux-Chasses, Lurcy-Lévis, Neuilly-le-Réal, Thionne.